TD 3 - Bibliothèque (encore un peu moins simplifiée)

septembre 2018 V0.3 Philippe Collet & Sébastien Mosser

Description du problème

Après une nouvelle réunion avec des représentants des bibliothèques universitaires, nous obtenons des précisions sur la relance :

- Un adhérent qui ne rend pas le livre qu'il a emprunté à la date prévue est relancé 2 fois, à une semaine d'intervalle.
- Sur un même livre, il ne peut pas y avoir plus de réservation que de nombre d'exemplaires de ce livre. Les réservations sont évidemment ordonnées.
- Lors d'une réservation, une date potentielle de disponibilité est donnée : elle est calculée en fonction de :
 - la date d'emprunt de l'exemplaire qui correspond à sa place dans la liste d'attente (si on est 4ème, c'est la date d'emprunt du 4ème exemplaire plus ancien qui est utilisée);
 - o couplée à la durée moyenne de prêt de ce livre, calculée sur les deux dernières années.
- Si le livre n'est toujours pas rendu 1 semaine après la dernière relance, il est considéré comme perdu (jusqu'à ce qu'éventuellement l'adhérent ramène le livre à la bibliothèque) et l'adhérent est interdit de prêt. S'il y a une réservation attenante à ce livre perdu, elle est annulée et un email est envoyé à celui ou celle qui avait fait cette réservation.

Travail à réaliser

En considérant toutes les besoins du TD 2 et ces nouveaux besoins :

- Déterminer les impacts sur les classes et les traitements
- Effectuer les modifications sur vos diagrammes
- Réaliser les diagrammes d'états sur les classes pertinentes.

C'est le périmètre des TD 2 et TD 3 qu'il faut considérer pour votre rendu du 5 octobre.

Concernant la section d'une page dans le rendu devant détailler les choix de conception, il est important de considérer au moins les points suivants :

• la modélisation du rapport entre un livre et un exemplaire de ce livre,

- la relation entre relance et emprunt,
- la relation entre réservation et la représentation livre/exemplaire.

(Ces informations ont été reportées dans le document de définition du rendu)